

Me Pierre Pelletier
Avocat

2843, rue des Berges
Lévis (Québec) G6V 8Y5

Téléphone : 418 903-6886
Cellulaire : 418 928-1971
Télécopieur : 418 650-7075
Courriel : pelletierpierre@videotron.ca

Lévis, le 15 mai 2014

Me Véronique Dubois, Secrétaire
RÉGIE DE L'ÉNERGIE
Tour de la Bourse, C.P. 001
800, Place Victoria, 2^e étage, bur. 255
Montréal QC H4Z 1A2

OBJET : Mémoire de l'AQCIE et du CIFQ
Dossier : Demande d'approbation du plan d'approvisionnement 2014-2023
R-3864-2013

Chère Consoeur,

Je joins le mémoire de l'AQCIE et du CIFQ.

Vous noterez que l'AQCIE y reprend sa contestation de la validité et de l'applicabilité du Règlement et des décrets relatifs à un bloc d'énergie éolienne de 450 MW qui a été plaidée au dossier R-3866-2013.

Elle y ajoute une contestation à l'égard du bloc de 149,65 MW qui a fait l'objet, en février 2014, du décret de « dispense » 191-2014.

Un nouvel avis sous 95 C.p.c. a donc été adressé au Procureur général du Québec à l'égard de la contestation relative à ces deux blocs. J'en joins également copie, avec copie des pièces qui y sont alléguées.

Vu la nature de cette contestation, je prévois produire à l'audience une argumentation écrite à cet égard, laquelle devrait reprendre substantiellement l'argumentation avancée au dossier R-3866-2013.

Je vous prie d'agréer, chère Consoeur, l'expression de mes meilleurs sentiments.

(s) *Pierre Pelletier*

Pierre Pelletier

PP/sb

p.j.

c.c. Me Éric Fraser (Hydro-Québec)
Me Stéphanie Roberts (PGQ)